

20210303 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/30620/les-jeunes-migrants-expulsables-sont-victimes-d-un-terrible-gachis-humain-denoncent-des-celebrites>

[Actualités](#)



De gauche à droite : l'ex-footballeur Lilian Thuram, la comédienne Agnès Jaoui et le comédien Omar Sy. Crédit : Wikipedia Creative Commons

Les jeunes migrants expulsables sont victimes d'un "terrible gâchis humain", dénoncent des célébrités

Par [La rédaction](#) Publié le : 03/03/2021

Dans une tribune publiée mardi sur [lemonde.fr](#), plus de 200 personnalités françaises déplorent "le terrible gâchis humain" dont sont victimes les jeunes migrants devenant expulsables à leur majorité alors que certains vivent et sont scolarisés en France depuis des années. Des "mesures de bon sens" sont proposées par les signataires afin de "réduire l'arbitraire des préfectures".

Omar Sy, Agnès Jaoui ou encore Lilian Thuram : plus de 200 personnalités françaises des secteurs de la culture, du sport, de la solidarité ou encore de la politique ont signé [une tribune](#), publiée mardi 2 mars sur le site du quotidien [Le Monde](#), en faveur des jeunes majeurs étrangers à risque d'expulsion.

"Nous sommes quotidiennement témoins d'un terrible gâchis humain et social : voir des jeunes êtres menacés d'expulsion, réduits à vivre dans la peur, l'errance et la clandestinité, alors que la France est devenue leur pays, celui de leurs liens, de leurs amitiés, de leurs amours, et qu'ils sont prêts à rendre à la société ce qu'elle a investi dans leur formation", écrit le collectif.

En France, lors de son passage à la majorité, [un mineur n'est plus protégé par son "statut d'enfant"](#). Il devient de facto expulsable sans une régularisation urgente, et ce même s'il est scolarisé ou présent sur le sol français avec sa famille depuis des années.

>> À (re)lire : [Laye Traoré, l'apprenti boulanger devenu le visage de la galère des jeunes étrangers en France](#)

Le sort de ces jeunes est revenu sur le devant de la scène médiatique ces derniers mois, notamment via la mobilisation de patrons n'hésitant pas à aller jusqu'à entamer une grève de la faim pour obtenir la régularisation de leurs apprentis. Ce fut le cas par exemple du [boulanger de Besançon Stéphane Ravacley](#), également signataire de la tribune.

"Faire cesser la suspicion généralisée"

"Au-delà de ces cas emblématiques, les jeunes en détresse sont nombreux", estiment les signataires qui proposent plusieurs "mesures de bon sens" afin de "réduire l'arbitraire des préfectures".

Le collectif appelle notamment à "faire cesser la suspicion généralisée qui pèse sur de nombreux jeunes dont les actes d'état civil sont régulièrement contestés, alors que leur identité a été confirmée", ou encore à "cesser d'exiger des documents impossibles à présenter". Est également proposé de "régulariser de façon large et durable les personnes étrangères présentes depuis plusieurs années sur notre territoire, notamment en appliquant la circulaire du 28 novembre 2012, plutôt que de mettre fin à celle-ci sans le dire et de restreindre l'accès aux droits et ainsi multiplier les situations dramatiques."

>> À (re)lire : [Régularisation : "L'administration est un mur impénétrable qui me fait sentir comme un criminel"](#)

Mais, selon Violaine Husson de la Cimade récemment interrogée par InfoMigrants, "depuis quelques mois, on assiste à une pluie d'OQTF au jour des 18 ans, alors que légalement ils ont jusqu'à 19 ans moins un jour pour faire leur demande de titre de séjour", explique-t-elle. Une circulaire du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin datée de septembre permet aux préfectures de regarder la situation du jeune dès ses 17 ans et donc de l'expulser avant ses 19 ans.

Comptant bien ne pas s'arrêter à sa participation à la tribune, le boulanger de Besançon, Stéphane Ravacley, appelle l'exécutif à une réforme urgente. Il vient également de créer la plateforme Patrons solidaires pour tenter d'aider les autres employeurs de jeunes étrangers dans son cas.